



AGRICULTURE

BÂTIMENT TRAVAUX  
PUBLICS,  
PERFORMANCE  
ÉNERGÉTIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE  
RESTAURATION  
TOURISME

FORMATIONS  
GÉNÉRALES, SOCLE /  
CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET  
DÉVELOPPEMENT  
PERSONNEL

PREVENTION /  
SECURITE

TRANSPORT /  
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /  
AUDIOVISUEL

## LIEU DE LA FORMATION

CLAIRAC - LYCÉE DES MÉTIERS PORTE  
DU LOT  
POUR TOUTES AUTRES LOCALITÉS  
MERCİ DE NOUS CONTACTER.

### PUBLIC CONCERNÉ

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.  
Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des opérateurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR.  
Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR

### PRÉ-REQUIS

Aucun mais il est conseillé d'être familiarisé avec l'outil informatique

### DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

### DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Pour d'autres dates ou pour d'autres localités, merci de nous contacter

### MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Plan de développement des compétences
- PRO-A (ex Période de PRO)
- Compte personnel de Formation CPF

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation pour les interventions à proximité des réseaux et identifier ses obligations en tant qu'opérateur parmi les différents acteurs et niveaux de responsabilité
- Savoir identifier les différentes composantes d'un réseau, les conséquences d'un accrochage
- Savoir appliquer les procédures
- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM

## CONTENU DE LA FORMATION

- Les principes fondamentaux et les contextes d'intervention à proximité des réseaux
- La réglementation AIPR
- L'intervention sur un chantier : la prévention en amont, les informations utiles et les règles de sécurité
- Compétences des personnels et connaissances générales métiers
- Endommagement des réseaux : gestion des dommages ou des anomalies, règles à respecter
- Les sanctions
- Evaluation

## CONDITIONS DE FORMATION

**DUREE** : 1 jour soit 7 heures, passage du QCM compris

**MODALITES** :

Alternance de présentation théorique de la réglementation et de mise en application (cas pratiques simples, mini QCM)

L'examen se déroule sur un ordinateur connecté à la plateforme QCM du MEDDE via Internet. A chaque candidat est attribué un ticket à usage unique d'accès à la plateforme QCM.

Formation inter ou intra entreprises

### VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Josyane MODERNE  
Conseillère en Formation Continue  
josyane.moderne@greta-cfa-aquitaine.fr  
05 53 76 02 54

Valérie BOLZAN  
Assistante Commerciale  
valerie.bolzan@greta-cfa-aquitaine.fr  
05 53 76 02 54 ou 05 53 83 33 54



AGRICULTURE

BATIMENT TRAVAUX  
PUBLICS,  
PERFORMANCE  
ENERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTE / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE  
RESTAURATION  
TOURISME

FORMATIONS  
GENERALES, SOCLE /  
CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET  
DEVELOPPEMENT  
PERSONNEL

PREVENTION /  
SECURITE

TRANSPORT /  
LOGISTIQUE

NUMERIQUE /  
AUDIOVISUEL

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Se munir OBLIGATOIREMENT d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.

L'examen par QCM comporte 30 questions. Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen dans un délai imparti d'1 heure.

Selon résultat délivrance d'une attestation de réussite permettant à l'employeur de délivrer à son collaborateur l' AIPR (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

*Barème des points :*

- réponse bonne : + 2 points - réponse « je ne sais pas » : 0 point
- réponse fausse à une question ordinaire : - 1 point
- réponse fausse à une question prioritaire : - 5 points

*Score minimal pour réussir à l'examen « opérateur » : 36 points (le score maximal possible étant de 60 points)*

## PROFIL DES INTERVENANTS

Les formateurs de la spécialité du GRETA EST AQUITAINE qui est reconnu centre d'examen par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (règlementation DT-DICT de juillet 2012).

GRETA EST AQUITAINE – Non assujetti TVA

N° d'existence : 7 247 P 000 247 – N° Siret : 194 700 209 000 27 – Code APE : 8559 A

### VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Josyane MODERNE  
Conseillère en Formation Continue  
josyane.moderne@greta-cfa-aquitaine.fr  
05 53 76 02 54

Valérie BOLZAN  
Assistante Commerciale  
valerie.bolzan@greta-cfa-aquitaine.fr  
05 53 76 02 54 ou 05 53 83 33 54